

Alain et Isabelle LEPISSIER

Propriétaires du bar - restaurant à la GRÂCE DE DIEU
Aux Essarts-le-Roi

CONTRIBUTION

« A LA GRACE DE DIEU » BAR – RESTAURANT ROUTIER - LES ESSARTS LE ROI

Nous avons été informés des divers tracés retenus dans les études de la DDE
Et qui font l'objet du DEBAT PUBLIC sur le prolongement de la A12 aux ESSARTS LE
ROI.

Après étude des plans de la DDE figurant dans le dossier du débat Public, nous sommes
particulièrement étonnés que de tels tracés puissent avoir été présentés dans ce dossier. Il nous
a été précisé qu'il s'agissait d'un dossier préliminaire de faisabilité, et que des modifications
pouvaient être apportées si ce tracé était retenu. L'espace exigu ne permet pas de
modifications notables.

Nous ne pouvons que vous poser cette question :

« Que faites vous des entreprises et des commerces ... ? »



En effet, les deux tracés A12 en route EXPRESS, ou A12 sous RN10 ne peuvent que mettre
en péril l'ensemble des activités qui vivent autour de cette Nationale 10 aux ESSARTS LE
ROI.

Pour notre part :

- la RN 10 en route EXPRESS
 - . Bloquera « notre clientèle » issue des entreprises situées coté Ouest
 - . Les routiers ne pourront plus s'arrêter
 - . Les clients de passage tels que les représentants, etc... non plus.

- L'A12 sous RN10
Pourrait permettre, lors de sa mise en service, une exploitation plus correcte, mais voilà, comment pensez vous que l'on puisse faire pendant la période des « TRAVAUX »

La clientèle des routiers représente pour nous 70 % de notre chiffre d'affaires, celle des entreprises locales 20% et autres 10%. La plus part de ces camions fournissent des magasins, hypermarchés, à Rambouillet, Maurepas, Saint Quentin,..

Ces deux tracés mettront en péril notre activité, mais, sans aucun doute, nous ne serons pas les seuls le long de cette N10. Les travaux et les ralentissements provoqués par les chantiers auront raison de notre ténacité mais également de celle de nos clients qui n'auront pas d'autres choix que de nous délaisser.

Il est à craindre, au vu des travaux qu'une partie de nos bâtiments, construite dans les années 1700, ne supporte pas des tranchées aussi profondes. Une autre inquiétude : la largeur de la route prévue dans le cas de la RN10 en route « EXPRESS » - n'y aura-t-il pas des emprises ? De quelle largeur ?

Vous avez prévu des voiries locales, alors qu'il y a très peu de place. Est-il possible que cela se transforme en expropriations ?

Nous employons actuellement 8 personnes qui sont inquiètes pour leur avenir !

Ce dossier met les employeurs, mais aussi les employés dans une situation vraiment inconfortable qui n'est pas bénéfique pour une gestion saine.

Nous espérons sincèrement que ces deux tracés ne seront pas retenus, au niveau des ESSARTS LE ROI. **Pour nous, le seul acceptable est celui du contournement du hameau.**

Une décision rapide permettrait de rassurer nos employés et de travailler sans appréhension.